

déterminés au préalable. A l'issue d'une heureuse série d'échanges commerciaux, l'ensemble est plus grand qu'au début. Le processus est créateur, il engendre l'expansion et la richesse et peut augmenter la prospérité de chaque joueur. Ce n'est pas ce qui se passe au jeu de billes.

Voilà le dynamisme qui a joué dans l'intérêt des pays lors des négociations Kennedy. Si les États-Unis cherchent à nous prendre une partie ou la totalité de nos billes, ils devraient savoir qu'ils risquent, en cas de soumission du Canada à une telle politique, que le joueur canadien, dont l'apport a été considérable, soit affaibli ou chassé de la partie. Qui y gagnerait? Notre première tâche est donc de préciser le concept américain de commerce mondial et la place primordiale qu'y occupe le Canada. Quel est le concept américain? Je crois que l'idée qu'ils se font du commerce mondial ne s'est pas encore cristallisée. Je ne crois pas qu'il y ait chez les Américains unanimité sur ce qu'il veut dire et sur l'endroit où il sera. Comme il y va d'un intérêt primordial pour le Canada, les Canadiens devraient chercher à jouer un rôle dans l'élaboration de la pensée américaine.

Nous savons tous que notre gouvernement a présenté des instances au gouvernement américain, mais il devrait donner suite à d'autres initiatives. Ainsi, il y a une quinzaine, certains membres distingués du Congrès, membres du Comité Mills des voies et moyens, visitaient le Canada avec la délégation de l'OTAN. Ils se sont dit intéressés à discuter de ces questions avec les membres de notre comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques. Celui-ci devrait accueillir avec joie cette initiative américaine, et y donner suite le plus rapidement possible.

A mon avis, les filiales des sociétés américaines au Canada ont un rôle spécial à remplir. Pour préciser ma pensée, j'aimerais dire un mot des effets de la mainmise américaine sur un aussi vaste secteur de notre économie. Bien des Canadiens voient dans nos problèmes actuels et l'influence qu'exercent sur nous les Américains le résultat de cette mainmise. J'ai, moi aussi, comme tous les députés, réfléchi longuement à la question de notre souveraineté économique. Je reconnais qu'elle mérite une haute priorité, mais j'y vois surtout une question politique, une question d'identité ou de psychologie plutôt que d'économie.

La propriété étrangère en tant que telle n'a rien à voir avec nos problèmes économiques et ceux que posent le chômage, avec la croissance économique, l'inflation, les inégalités régionales, la pauvreté, la stabilité monétaire et ni avec nos autres problèmes. Ces sociétés sont animées en général d'un aussi bon esprit civique que les sociétés canadiennes. Je n'ai jamais entendu dire que la propriété étrangère nuisait à notre économie, exception faite des autres aspects qui pourraient faire l'objet d'une autre intervention.

A mon avis, la grande influence américaine qui s'exerce sur nous n'est pas attribuable au fait que ce pays possède nos ressources et nos usines, mais au fait qu'il est notre principal client et comme tout client, il peut s'adresser ailleurs ou fabriquer nos marchandises d'exportation chez lui. Sous ce rapport, la situation du Canada est semblable à celle du Japon et de l'Allemagne de l'Ouest vis-à-vis des États-Unis. Le Japon et l'Allemagne de l'Ouest sont deux grandes puissances économiques. Personne ne pourrait prétendre qu'ils appartiennent aux États-Unis. Néanmoins, l'initiative unilatérale du président Nixon les a frappés de façon spectaculaire.

[M. Kaplan.]

Au Japon, par exemple, la valeur des titres sur le marché a diminué de 20 p. 100 depuis le 15 août; au cours de la même période au Canada, le marché n'a presque pas été touché. Les Japonais ont aussi été obligés de réévaluer le yen et de le relever de 6 p. 100. Les hommes d'affaires japonais, comme les nôtres, doivent demander à leur gouvernement de réévaluer la monnaie par rapport à celle des États-Unis. Mais le gouvernement japonais n'est pas plus à même que le nôtre de réagir. La propriété n'a rien à voir là-dedans. Tout puissants et indépendants que soient ces commerçants internationaux, il reste que les États-Unis sont leur meilleur client aussi, comme pour tous les pays, à cause de l'énorme consommation américaine. Néanmoins, parce que c'est lui qui a les relations commerciales les plus étroites avec les États-Unis, le Canada a sans doute été le plus touché.

Et pourtant, même si l'emprise américaine sur notre économie est beaucoup plus affaire de politique que d'économie, elle présente des incidences économiques. Cette dimension économique n'est devenue visible, à mes yeux du moins, que depuis le 15 août. C'est celle-ci: la plupart des sociétés américaines installées chez nous font aussi des affaires aux États-Unis, leur intégration étant souvent d'ordre continental. D'autre part, la plupart des sociétés canadiennes n'exercent pas leur activité aux États-Unis et n'y ont pas d'installations. La raison est simple: l'économie américaine a atteint un niveau plus élevé de maturité.

Les implications de cette différence sont celles-ci: quand des stimulants sont offerts aux États-Unis, notamment le programme DISC, la campagne d'achat de produits américains et la surtaxe,—qui tous ont pour objet d'encourager à déménager les installations de fabrication aux États-Unis,—les filiales canadiennes de sociétés américaines peuvent bien plus facilement en profiter. Elles sont libres d'aller là où leurs exploitations rapportent davantage. Bien sûr, les sociétés canadiennes sont libres de se transplanter aux États-Unis et de chercher à tirer profit de ces stimulants. Cependant, dans leur cas, le facteur d'inertie entre en jeu, puisque la transplantation aux États-Unis exige un genre nouveau de politique.

Voici donc la question que je pose. Quelles dispositions prennent les sociétés américaines et étrangères au Canada pour maintenir en activité leurs entreprises canadiennes de fabrication? Il y a une chose qu'ils font—et nous le savons tous—ils viennent chercher des subventions à Ottawa en vertu de la loi de soutien de l'emploi contre des mesures comme la surtaxe. Leur droit à ces subventions devrait se fonder sur le même principe établi pour les autres entreprises. Mais que font et disent ces sociétés à Washington? Somme toute, elles se trouvent dans une position unique pour préconiser le libre échange. Ces vastes entreprises internationales des États-Unis ont lancé l'idée que les échanges internationaux jouent un rôle dynamique dans l'accroissement de la prospérité mondiale.

Se portent-elles à la défense du libre échange à Washington comme le feraient d'autres bonnes sociétés canadiennes si elles le pouvaient? Font-elles valoir leur cause ou retournent-elles chez elles? Transforment-elles ou se préparent-elles à transformer leurs usines canadiennes en centres de distribution et en entrepôts pour des articles de fabrication américaine? J'ignore la réponse, monsieur l'Orateur, mais j'aimerais la connaître.

Si nous entendons dire que les États-Unis se proposent d'établir de nouvelles relations économiques avec le Canada, comportant quelques mesures protectionnistes telles les subventions à la production intérieure, comme la